

d'agir pour leurs intérêts communs dans une plus grande sécurité et une plus large coopération. Cet événement reflète de façon concrète l'interdépendance de l'Europe et de l'Amérique du nord dont je viens de parler et qui est un fait important de la vie internationale pour le Canada en particulier.

Nous sommes en train d'inaugurer un nouveau mode de procédure des négociations où les décisions sont prises par consensus de tous les participants grands et petits, alignés et non alignés: une procédure où chaque état exerce une influence importante sur les résultats et partage la responsabilité de leur mise en oeuvre; où il n'est pas possible à un état ou à des états de dicter le résultat en raison de son importance ou de sa puissance.

Dans la nouvelle voie dans laquelle nous sommes tous engagés, nous créerons des relations d'un genre nouveau en Europe qui auront une influence considérable sur l'évolution de ce continent et de nos pays au cours des années à venir. C'est pourquoi nous devons nous poser la question fondamentale suivante: Les principes que nous établirons seront-ils basés sur l'hostilité et la méfiance mutuelles du passé ou sur un degré croissant de compréhension et de confiance mutuelles? La coexistence peut être pacifique sur le plan purement physique, mais être belliqueuse sur le plan psychologique. L'attachement à une idéologie n'implique pas nécessairement et ne doit pas impliquer d'engagement à convertir les autres ou à les forcer à suivre contre leur gré des idées auxquelles ils ne croient pas. La détente implique non pas l'élimination des différences qui existent dans les systèmes et les idéologies, mais une acceptation mutuelle et un accommodement de ceux-ci dans l'intérêt d'une plus grande coopération, d'un mouvement plus libre et de communications plus ouvertes entre les hommes aussi bien qu'entre les états. Compétition, certes, mais antagonisme, non. C'est uniquement de cette façon que la division de l'Europe sera surmontée.

Il doit y avoir une conception plus large et plus dynamique de la coexistence des hommes comme des états, des idées et des modes de vie aussi bien que des régimes et des systèmes. Dans le cas contraire comment serait-il possible de s'enrichir mutuellement et de promouvoir les idéaux de l'humani-

té? Autrement, nous ne connaîtrions qu'une existence difficile dans laquelle la réelle détente – durable et bénéfique pour tous – sera impossible.

C'est dans cet esprit nouveau et plus profond de *live-and-let-live* que nous espérons que la seconde phase de la Conférence dont nous prévoyons l'ouverture pour la mi-septembre, entreprendra son importante tâche. C'est également dans cet esprit que le Canada, pour sa part, participera pleinement à tous les aspects de la Conférence, convaincu qu'en agissant de la sorte il contribuera à la sécurité et au bien-être tant du Canada lui-même que de la communauté internationale.

...Le Canada estime que la Commission/sous-commission, conformément à ses attributions, devrait examiner les possibilités pratiques de réduire progressivement et éventuellement d'éliminer les obstacles institutionnels de nature arbitraire aux contacts entre les personnes et à la solution des problèmes humanitaires et qu'elle devrait élaborer les moyens appropriés d'atteindre ces buts. Ainsi elle s'efforcera de réaliser en particulier les améliorations suivantes:

1) libéralisation des procédures relatives à la sortie des personnes et de leurs familles des états participants ainsi que celles relatives à l'établissement de passeports en vue de leurs voyages à l'étranger;

2) octroi rapide des permissions aux familles pour qu'elles puissent se réunir au delà des frontières nationales; aux membres des familles pour qu'ils puissent prendre contact et se rencontrer régulièrement; et aux nationaux de différents états pour qu'ils puissent contracter mariage;

3) libéralisation des restrictions concernant la validité des passeports, l'octroi de devises étrangères et la disposition des biens de ceux qui quittent les états participants;

4) suppression des zones interdites aux étrangers à l'intérieur des territoires des états participants, à l'exception des zones interdites pour des raisons de sécurité militaire;

5) garantie d'accès aux établissements diplomatiques, consulaires ou autres établissements étrangers, officiellement reconnus, sis dans les états participants, donnée aux visiteurs se rendant dans ces états et aux citoyens de ces états en quête d'informations.

Nouveau directeur à l'Unité de recherches sur le cancer

L'Université McGill et l'Institut national du cancer du Canada ont annoncé la nomination du docteur Martin Lewis au poste de directeur de l'Unité de recherches sur le cancer de l'Université McGill. Cette nomination est entrée en vigueur le 1^{er} juin.

Le docteur Lewis, diplômé de *St. Bartholomew's Medical College*, à Londres est entré en 1963 à l'Université de Bristol comme démonstrateur en pathologie; il est devenu ensuite résident sénior en pathologie clinique à la *Bristol Royal Infirmary*. En 1965, le docteur Lewis a quitté l'Angleterre pour occuper le poste de chargé de cours de pathologie à l'École de médecine de l'Université Makerere en Uganda. C'est là qu'il a commencé l'étude de l'épidémiologie des mélanomes malins (tumeurs de la peau d'origine pigmentaire) et d'autres maladies d'Afrique orientale, ce qui l'a amené à s'intéresser aux tumeurs pigmentaires et à leurs complications. En novembre 1968, il est retourné à Londres, au *Chester Beatty Research Institute*, où il a acquis une grande expérience en immunologie des tumeurs, et particulièrement en immunofluorescence. En août 1969, il a accepté un poste de chargé de cours senior et pathologiste consultant à l'École de médecine du *Westminster Hospital*. En mars 1971, il est entré à la *Memorial University* de Terre-Neuve, pour organiser le département de pathologie dont il a été président jusqu'à sa nomination à McGill. Ses recherches portent surtout sur l'immunologie.

Le docteur Lewis a l'intention de réunir dans son unité un groupe de chercheurs qui étudieront le cancer, du point de vue de plusieurs disciplines, en recherchant plus particulièrement les moyens dont dispose un organisme pour modifier sa propre tumeur. "Nous aurons des cliniciens dans les hôpitaux, des scientifiques à l'Unité, et des gens comme moi pour faire le lien entre les deux groupes, a dit le docteur Lewis. Cette manière d'aborder le problème de plusieurs points de vue fera la force de notre projet, nous permettant d'attaquer le cancer en combinant nos approches."